

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 12 (1883)

Heft: 11

Artikel: Petit traité de logique : critique [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices
DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Tanner, à Hauterive, près Fribourg ; ce qui concerne les abonnements à M. Blanc-Dupont, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Petit traité de logique (suite).* — *Histoire de la pédagogie (suite).*
Liste des instituteurs allemands et des institutrices brevetés aux derniers examens.
— *Le Merveilleux, appareil photographique pour amateurs et touristes.* — *Première leçon d'instruction civique.* — *Statistique de l'instruction publique en Suisse.* — *Bibliographie.* — *Correspondance.*

PETIT TRAITÉ DE LOGIQUE CRITIQUE (Suite.)

62. Le fait sur lequel nous nous appuyons pour démontrer la vérité de nos connaissances, résulte de ce qui a été dit dans le chapitre précédent sur l'origine des sensations et des idées. Nos connaissances sont l'effet des objets qu'elles représentent. Les sensations proviennent de leur objet agissant sur l'âme à la fois comme cause efficiente et comme cause exemplaire. Quant aux idées, elles ne dépendent de leur objet que comme de leur cause exemplaire ; mais cette dépendance suffit pleinement, car le rapport de ressemblance entre l'effet et la cause n'est jamais fondé que sur la causalité exemplaire. Nous pouvons donc établir le syllogisme suivant : l'effet est nécessairement conforme à sa cause ; or nos connaissances, tant intellectuelles que sensitives, sont l'effet des objets qu'elles représentent ; donc elles sont conformes à ces objets et, par conséquent, vraies. Par ce syllogisme, la vérité des connaissances humaines n'est démontrée que d'une manière générale et quant à l'ensemble. Si l'on veut prouver en outre la vérité de chaque catégorie spéciale de connaissances, le raisonnement doit être modifié et adapté aux circonstances particulières.

63. Commençons par les sensations. Nous avons déjà fait observer qu'elles sont l'effet de leur objet au double point de vue de la causalité efficiente et de la causalité exemplaire. Toutefois, pour éviter tout danger de méprise, il est indispensable de bien déterminer l'objet de chaque sensation. Souvent, en effet,

on considère comme objet d'un sens ce qui ne peut être perçu que par la raison.

Et d'abord il faut distinguer entre l'objet *spécial* de chaque sens et l'objet *commun* à plusieurs. La vue a pour objet spécial la lumière et les couleurs, l'ouïe les sons, l'odorat les odeurs, le goût les saveurs, le toucher externe la résistance, le toucher interne le chaud ou le froid, le plaisir ou la douleur, la faim et la soif, etc. L'objet spécial du *sensorium commune* comprend toutes les autres sensations ; la mémoire se rapporte aux impressions passées considérées en tant que passées.

L'étendue est perçue à la fois par la vue, le toucher et les sens internes ; elle est donc l'objet commun de ces facultés. La succession ou le temps se trouve dans toutes les sensations, du moins indirectement. Comme l'association des impressions et des images sensibles est fondée surtout sur des rapports de temps et de lieu, on comprend pourquoi les sens perçoivent presque tous l'étendue et la succession.

L'objet de la sensation est *immédiat* quand il n'y a pas d'intermédiaire entre cet objet et le sens qui le perçoit. C'est ce qui a lieu pour le sens du goût, de l'odorat et du toucher, dont les impressions résultent du contact direct des objets avec les organes. Quand l'objet agit sur les organes par un intermédiaire, comme dans les sensations de la vue, de l'ouïe et du *sensorium commune*, il est *médiat* ou éloigné.

L'objet médiat ou éloigné est en même temps *extérieur*, du moins relativement au sens qui le perçoit. On appelle *objectifs* et *représentatifs* les sens qui se trouvent dans ce cas, montrent leur objet comme hors d'eux-mêmes ou comme extérieur. Tels sont les sens de la vue et de l'ouïe, le *sensorium commune*, la mémoire et l'imagination.

Lorsque l'objet de la sensation est immédiat, il est à la fois extérieur et intérieur, il implique en même temps quelque chose de distinct du sens et quelque chose qui est dans le sens, en un mot il est *mixte* ; la sensation alors n'est pas purement objective, mais *objective* et *subjective* simultanément, et elle s'appelle *affective*. L'odorat, le goût et le toucher externe sont des sens *affectifs*. On se tromperait donc si l'on considérait la chose que l'on touche comme l'objet du toucher, les corps sapides comme l'objet du goût, et les corps odorants comme l'objet de l'odorat. Le véritable objet de ces sens est une *relation* entre la chose extérieure et l'organe, relation qui porte le nom de résistance par rapport au toucher externe, de saveur par rapport au goût, d'odeur par rapport à l'odorat. La relation qui constitue l'objet du toucher interne existe, non pas entre l'organe et une chose extérieure, mais entre les différentes parties des organes. Par conséquent l'objet du toucher interne est purement intérieur et ce sens est complètement subjectif.

Nous résumons les caractères objectifs de chaque sens dans les propositions suivantes :

1. — SENS OBJECTIFS

La vue est un sens représentatif, purement objectif, externe, relatif à un objet médiait, ayant pour objet propre ou spécial la lumière et les couleurs, et pour objet commun l'étendue, le mouvement et la succession.

L'ouïe est un sens représentatif, purement objectif, externe, relatif à un objet médiait, ayant pour objet propre les sons, et pour objet commun la succession ou le temps.

Le *sensorium commune* est un sens représentatif, purement objectif, interne, relatif à un objet médiait, ayant pour objet propre les sensations présentes, et pour objet commun les objets de tous les autres sens.

La mémoire est un sens représentatif, purement objectif, interne, relatif à un objet médiait, ayant pour objet spécial les sensations passées, et pour objet commun les objets de tous les autres sens.

L'imagination est un sens représentatif, purement objectif, interne, relatif à un objet médiait, ayant pour objet propre l'association des sensations passées et présentes, et pour objet commun les objets de tous les autres sens.

2. — SENS MIXTES (objectifs-subjectifs).

L'odorat est un sens affectif, objectif-subjectif, externe, relatif à un objet immédiat, ayant pour objet spécial les odeurs (relation entre l'organe et les corps odorants), et pour objet commun la succession ou le temps.

Le goût est un sens affectif, objectif-subjectif, externe, relatif à un objet immédiat, ayant pour objet spécial les saveurs (relation entre l'organe et les corps sapides) et pour objet commun la succession ou le temps.

Le toucher (externe) est un sens affectif, objectif-subjectif, externe, relatif à un objet immédiat, ayant pour objet spécial la résistance (relation entre l'organe et les corps extérieurs) et pour objet commun l'étendue, le mouvement et la succession ou le temps.

(A suivre.)

HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

(Suite.)

§ 22.

A l'époque où un relâchement sensible s'introduisit dans les écoles des campagnes et des villes, l'Italie donnait un nouvel élan à l'instruction en érigéant des universités. La première et la plus célèbre fut celle de Salerne; celle de Bologne vint ensuite.